







SOUSCRIRE LES RISQUES CONSTRUCTION DES ENTREPRISES

 Référence :
 Durée :
 Niveau :
 Modalités :
 Tarifs :

 CR033
 8 jours - 56 h
 Perfectionnement
 Présentiel ou à distance
 4635,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 06/10/2025 au 07/11/2025

OBJECTIFS

- Analyser l'articulation des différents contrats d'assurance construction
- Vendre l'assurance tous risques chantiers et montage essais
- Adopter les principes juridiques de responsabilité de droit commun des constructeurs et ses articulations avec le régime spécifique

<u>Métiers préparés :</u>

Gestionnaires de contrats construction

Conseillers clientèle

Agents généraux

Courtiers

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

L'alternance est faite entre les apports didactiques et méthodologiques d'analyse des garanties et de souscription.

Les participants réalisent des exercices pratiques pour acquérir une méthodologie de souscription.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass

PROGRAMME

<u>Ce parcours permet de valider le Bloc 2 du Titre Souscripteur en assurance et réassurance RNCP36464 - BC02 - Souscrire des risques non standards en assurance et en réassurance du titre Souscripteur en assurance et réassurance et r</u>

- A. Assurance obligatoire des constructeurs 4 jours
- 1. Nomenclature des assurances construction
- 2. Assurances spécifiques des intervenants à l'opération de construction
- 3. Assurances de chantier
- 4. Approche de la gestion des sinistres
- B. Souscrire l'assurance tous risques chantiers et montage essais 2 jours
- 1. Identifier les besoins d'assurance en matière de chantiers construction et montage-essais
- 2. Analyser les garanties d'un contrat TRC et TRME
- 3. Souscrire le contrat
- 4. Appréhender le règlement des sinistres
- C. Comprendre la RC des constructeurs 2 Jours
- 1. Champ d'application des responsabilités civiles des constructeurs
- 2. Grands principes des responsabilités civiles des constructeurs
- 3. Principes juridiques clés des « garanties légales » des constructeurs

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

L'accès à la certification est possible par la VAE. L'obtention de la certification professionnelle est subordonnée à la validation des blocs de compétences visés par la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Equivalences et passerelles :

Cette formation n'a pas de lien avec d'autres certifications.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats construction Conseillers clientèle Agents généraux Courtiers

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

4635,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 29/10/2025 à 17:47